

Mais avant de traiter le sujet que j'ai choisi, laissez-moi vous raconter une histoire que je n'ai puisée ni à l'étranger, ni dans les annales du moyen-âge.

I

Un jour, il y a une quarantaine d'années, dans nos cantons de l'est, une diligence s'arrêtait devant un presbytère. Le curé était absent, mais le conducteur entra, et, sur l'ordre qu'il avait reçu, déposa, avec une petite malle, une enfant d'environ quatre ans : puis il continua sa route.

D'où venait cette enfant ?

Elle était née en Irlande, et, à peine âgée de deux ans, elle avait émigré au Canada, avec sa famille qui était très pauvre. Ici, elle avait eu la douleur de perdre son père. Le prêtre missionnaire de l'endroit, qui était allé porter au malade les secours de la religion, touché du sort qui attendait bientôt la petite fille, avait promis d'être son protecteur. Par malheur, l'orpheline avait ensuite été confiée par sa mère à un ministre qui n'avait pas sa foi. Alors le prêtre la réclama, fit admettre ses droits, et la pauvre enfant fut